

Arrondissement de GRASSE

Canton de SAINT-VALLIER

Le Tignet, Le 18 mars 2020

MAIRIE
DU
TIGNET
06530



OBJET : Plan de prévention mairie COVID-19

Madame, Monsieur,

Face à la crise sanitaire liée au COVID 19, nos services municipaux recensent les personnes en situation de fragilité ou d'isolement, nécessitant une attention toute particulière, dans le but de limiter leur exposition aux risques.

Il vous est proposé de vous inscrire en Mairie auprès de l'agent préposé au CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), Madame Monique MOSSELLO, qui sera à votre écoute pour tout accompagnement. Elle est joignable de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00 au 06.86.87.75.43. Vous pourriez également être contacté téléphoniquement par un agent municipal qui prendra en compte vos besoins (médicaments, courses,)

En cas de difficulté particulière, vous avez la possibilité de téléphoner à notre agent de la **Police Municipale**, Monsieur Stéphane VENTURELLI au 06.88.94.61.27, disponible particulièrement en cette période de crise de confinement, **également le week-end**.

En accord avec la pharmacie du Tignet, la Police Municipale pourra vous apporter, avec les précautions qui s'imposent, vos médicaments prescrits par ordonnance. **N'hésitez pas à contacter ces agents municipaux.**

A votre disposition aussi, un service de portage de repas à domicile est fourni par la CAPG (Communauté d'Agglo du Pays de Grasse). **Le CCAS pourra vous aider à le mettre en place rapidement**

La fréquentation de MARKET est rentrée dans la normale, cependant, en accord avec sa direction, il pourra être ouvert des caisses prioritaires pour les personnes fragiles en cas de forte affluence.

Il est indispensable de respecter les consignes gouvernementales pour se protéger en évitant les déplacements inutiles, durant une période indéterminée.

Ci-joint également un modèle d'attestation de « **déplacement dérogatoire** » qu'il conviendra d'avoir sur vous à chacune de vos sorties. Elle peut être recopiée de façon manuscrite. En cas de difficulté des exemplaires pourront vous être remis.

Je vous invite à parcourir régulièrement le site de la Mairie, la page Facebook de la Mairie, de la police Municipale, le site du gouvernement « info coronavirus covid-19 » pour de plus amples informations.

Veillez croire, Madame, Monsieur, que la Mairie et son personnel mettent tout en œuvre pour répondre à vos attentes afin de vivre au mieux cette difficile période épidémique. Les moyens seront appelés à évoluer en fonction des nécessités.

Recevez mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,

François BALAZUN

Bien Cordialement,



PJ : Ci-joint un exemplaire d'attestation de déplacement dérogatoire.